



68^{ème} session de l'Assemblée générale

Première Commission

Autres armes de destruction massive

Other Weapons of Mass Destruction

New York, le 24 octobre 2013

S.E. M. Urs Schmid

Représentant permanent de la Suisse
auprès de la Conférence du désarmement

Monsieur le Président,

L'usage d'armes chimiques dans le conflit en cours en Syrie constitue une violation grave du droit international humanitaire. La Suisse condamne fermement l'usage d'armes chimiques en toutes circonstances. Il est désormais de la plus haute importance d'empêcher toute nouvelle violation de ce type et de ne pas tolérer que de tels crimes restent impunis.

L'adhésion de la Syrie à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) constitue un pas important en direction de cet objectif et une étape importante vers la réalisation de l'universalité de la convention. Il est essentiel que la Syrie se conforme pleinement à toutes les obligations qui lui incombent en vertu de la CIAC.

La Suisse salue en outre la Résolution 2118 du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que la décision du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) concernant la destruction de l'arsenal d'armes chimiques syrien. L'OIAC joue un rôle clé dans ce dossier et il est important que l'organisation dispose de toutes les ressources nécessaires pour mener à bien cette tâche complexe. Au vue de l'importance du défi posé, nous sommes convaincus que les Etats vont octroyer tout le soutien nécessaire à cette mission. La Suisse a déjà contribué CHF 1 million au Fonds d'affectation spéciale de l'OIAC et demeure prête à offrir le cas échéant une assistance matérielle.

Monsieur le Président,

En avril, les Etats parties à la CIAC se sont réunis à La Haye pour la troisième Conférence d'examen de la convention. La Suisse se réjouit de l'adoption par consensus d'un document final qui, entre autres, souligne l'importance de renforcer la coopération et l'assistance régionales au titre de l'article X ainsi que de soutenir sans relâche l'OIAC dans ses préparatifs en vue de mener des inspections par mise en demeure et des enquêtes sur les allégations d'emploi d'armes chimiques. En outre, mon pays

soutient pleinement l'appui par la Conférence d'examen à l'initiative visant de renforcer l'OIAC dans son rôle de dépositaire mondial des connaissances liées à la CIAC.

Si la conférence a été un succès dans son ensemble, elle n'a clairement pas été en mesure d'accomplir des progrès sur plusieurs questions cruciales. Plus particulièrement, la Suisse réaffirme son avis selon lequel il est essentiel, pour instaurer la confiance et la transparence entre les Etats parties, de lancer un débat global et ciblé sur les agents chimiques incapacitants et leur statut vis-à-vis de la CIAC. En Suisse, l'utilisation de produits chimiques toxiques à des fins de maintien de l'ordre est exclusivement limitée aux agents de lutte anti-émeute. La Suisse craint que le silence et l'incertitude qui entourent l'usage à des fins de maintien de l'ordre de produits chimiques toxiques autres que les agents de lutte anti-émeute ne compromettent l'objectif de la convention. Permettez-moi de vous assurer, Monsieur le Président, que la Suisse continuera à s'employer pour qu'un débat sur cette question ait lieu dans le cadre de l'OIAC.

Par ailleurs, pour que la CIAC puisse remplir ses objectifs, il est indispensable qu'elle soit mise en œuvre au niveau national. Elle ne saurait en effet être considérée comme effective tant qu'elle n'a pas été transposée en mesures législatives et exécutives dans chacun des Etats parties. C'est pourquoi la Suisse demande instamment à tous les Etats parties de veiller à l'application exhaustive des obligations nationales qui leur incombent en vertu de la convention.

La destruction des stocks nationaux d'armes chimiques reste une question d'actualité pour un grand nombre d'Etats parties à la CIAC. La Suisse regrette que l'échéance finale pour la destruction de l'intégralité des armes chimiques déclarées n'ait pas été respectée par tous les Etats parties. Cela dit, nous saluons le fait que les Etats parties ait convenu de la manière d'avancer dans ce dossier et appelons les Etats possédant encore des armes chimiques à redoubler d'efforts pour détruire l'ensemble de leur stock aussi rapidement que possible.

Pour conclure sur ce sujet, permettez-moi, Monsieur le Président, d'ajouter que la Suisse salue la contribution passée et future de l'OIAC en vue de permettre la tenue de la conférence visant à établir une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, objectif en phase avec celui de l'universalité de la convention.

Monsieur le Président,

Les enjeux auxquels nous devons faire face collectivement pour renforcer et appliquer la Convention sur l'interdiction des armes biologiques (CABT) restent considérables. Si la Suisse se félicite du climat constructif qui a dominé durant le programme intersessions de cette année, il n'en demeure pas moins que relever ces défis exigera d'énormes efforts supplémentaires si l'on veut promouvoir l'adoption de vues communes et la prise de mesures effectives. Dans cette optique, je souhaite approfondir certains thèmes clés.

Premièrement, nous saluons les efforts déployés par la présidence de la CABT pour qu'un nombre accru d'Etats fassent valoir leurs vues. L'engagement actif de tous les Etats parties est en effet primordial pour que le traité puisse être appliqué de façon efficace.

Deuxièmement, la mise en œuvre des dispositions de la CABT au niveau national constitue une condition préalable fondamentale pour interdire les armes biologiques de manière permanente et efficace. A cet égard, la Suisse salue le débat conceptuel portant sur ce que constitue être en conformité avec la CABT et dans lequel elle s'implique d'ailleurs activement. Ce débat est fondamental face à la rapidité des progrès scientifiques et technologiques réalisés dans le domaine de la biologie. Le fait de veiller à ce que les Etats parties à la CABT observent scrupuleusement les termes de la convention est crucial pour la sécurité internationale.

Troisièmement, il est d'une importance vitale que la CABT reste en phase avec les rapides progrès de la science et de la technologie dans le domaine de la biologie. Ces développements lancent nombre de défis pour l'application et la viabilité à long terme de la CABT. Nous estimons que le mécanisme intersessions en place ne permet pas de garantir la durabilité et l'efficacité requises afin de relever ce défi. D'autres options plus efficaces devraient être explorées. Nous devons mettre en place une structure spécifique permettant de passer en revue de manière systématique et complète les progrès scientifiques et technologiques et de leurs incidences sur la CABT.

Quatrièmement, la Suisse accorde une importance particulière aux mesures de renforcement de la confiance, car celles-ci constituent un outil essentiel pour favoriser la transparence et la confiance entre les Etats parties à la CABT. Le mécanisme en vigueur présente toujours des lacunes et la participation reste faible, malgré les initiatives importantes qui ont vu le jour ces cinq dernières années. Des mesures additionnelles doivent être prises pour garantir une participation accrue et faire en sorte que ce mécanisme réponde aux attentes. Nous devons aussi nous accorder sur des vues communes quant traitement des nombreuses informations soumises par les Etats parties et quant à la manière de traiter les ambiguïtés, les doutes et les soupçons.

Finalement, en raison des aspects multidimensionnels des rapides développements dans le domaine des biotechnologies, le renforcement des interactions entre la CABT et les organisations actives dans les domaines de la santé et de la recherche devra constituer une priorité dans les années à venir.

Monsieur le Président,

Les armes chimiques et biologiques représentent une grave menace pour la sécurité internationale et humaine. La communauté internationale doit s'assurer que le danger de ces arsenaux et l'utilisation de produits chimiques toxiques et de micro-organismes pathogènes à des fins hostiles soient éradiqués à jamais. Dans ce but, il est primordial que l'interdiction universelle des armes chimiques et biologiques soit maintenue et que tous les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait adhèrent le plus rapidement possible à la fois à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et à la Convention sur l'interdiction des armes biologiques.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. Chair,

The use of chemical weapons in the course of the ongoing conflict in Syria is a serious violation of international humanitarian law. Switzerland strongly condemns the use of chemical weapons under any circumstances. It is now of utmost importance to prevent any further such violations and not to allow such crimes to remain unpunished.

Syria's accession to the Chemical Weapons Convention (CWC) constitutes an important step towards reaching this goal and at the same time an important step towards the universality of the Convention. It is essential that Syria now fully complies with all its obligations under the CWC.

Switzerland also welcomes UN Security Council Resolution 2118 and the decision by the Executive Council of the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW) on the destruction of the Syrian chemical weapons stockpiles. The OPCW plays a key role in this context, and it is vital that the Organisation is endowed with all the necessary resources in order to live up to this complex task. In view of the significance of this challenge we are convinced that States will lend their full support to this

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

mission. Switzerland has already contributed CHF 1 million to the special OPCW Trust Fund and remains ready to offer in kind assistance where required.

Mr. Chair,

In April, States Parties to the CWC gathered in The Hague for the Third Review Conference of the Convention. Switzerland welcomes the adoption by consensus of a final document, which, inter alia, underscores the importance of strengthening regional cooperation and assistance under Article X, as well as of continuously supporting the OPCW in its preparations to conduct challenge inspections and investigations of alleged use under Article IX. In addition, my country strongly supports the Review Conference's endorsement of the initiative to strengthen the OPCW in its role as a global repository of CWC-related knowledge.

While the Conference, in general, can be seen as a success, it obviously fell short of making progress on a number of important issues. In particular, Switzerland reiterates its view that a comprehensive and focused debate on incapacitating chemical agents and their status under the CWC is important in order to establish transparency and confidence among States Parties. In Switzerland, the use of toxic chemicals for law enforcement purposes is limited exclusively to riot control agents. Switzerland fears that the silence and uncertainty about the use of toxic chemicals for law enforcement purposes other than riot control agents risks eroding the Convention. Let me assure you, Mr. Chair, that Switzerland will continue to push for a debate on this issue in the framework of the OPCW.

Furthermore, the implementation of the CWC on the national level is one of the essential conditions for the functioning of the Convention. In fact, it cannot be considered effective if it is not translated into legislative and executive measures in each and every State Party to it. Switzerland therefore urges all Member States to fully implement all national obligations under the Convention.

The destruction of national chemical weapons stockpiles is still a pertinent issue for a number of States Parties to the CWC. Switzerland regrets that the final extended deadline for the destruction of all declared chemical weapons has not been met by all States Parties. However, we welcome the fact that States Parties could agree on the way forward on this issue and call upon the remaining Possessor States to continue their efforts in destroying all remaining stockpiles as soon as possible.

To conclude my remarks on chemical weapons issues, Mr. Chair, let me add that Switzerland welcomes the past and future contributions of the OPCW to the process leading to the holding of the Conference on the establishment of zone free of weapons of mass destruction in the Middle East, which is consistent with the objective of universality of the Convention.

Mr. Chair,

The challenges that we collectively face in strengthening and implementing the Biological Weapons Convention (BWC) remain extensive. Switzerland welcomes the constructive atmosphere of this year's intersessional programme, but addressing these challenges will require significant additional efforts with a view to promoting common understanding and concrete action. In this regard, I would like to highlight a few key issues.

Firstly, we welcome the efforts of the BWC presidency to bring more voices to the table. An active involvement of all States Parties is central to the effective implementation of the treaty.

Second, the implementation of the provisions of the BWC on the national level is a fundamental prerequisite for the successful permanent prohibition of biological weapons. In this context, Switzerland welcomes, and is actively engaged in, the conceptual discussion on what constitutes compliance with the BWC. Such a discussion is of fundamental value in view of the rapid developments in the field of

biological science and technology. Ensuring that States Parties to the BWC comply with its provisions is a key element for international security.

Third, it is vital that the BWC does not lose touch with the rapid developments in the biological sciences and technology. These developments raise a number of challenges regarding the application and long-term sustainability of the BWC. We believe that this important work cannot be pursued as sustainably and effectively as necessary in the current intersessional set-up. In our view, more effective approaches should be explored. We need to establish a dedicated structure that provides for a more systematic and comprehensive review of scientific and technological developments and their bearings on the BWC.

Fourth, Switzerland attaches particular importance to the Confidence Building Measures (CBMs) as they represent the essential tool to foster transparency and trust among States Parties to the BWC. The current mechanism is still marked by a number of shortcomings and participation remains low, despite a number of initiatives during the last five years. Additional measures must be taken to enable fuller participation and ensure that this mechanism matches expectations. We also need to achieve common understanding on how we intend to handle and process the wealth of information submitted by States Parties in a systematic way and how we are going to address any ambiguities, doubts and suspicions.

Finally, in view of the multidimensional aspects of developments in biotechnologies, the reinforcement of interactions between the BWC and organisations active in the areas of health and research will have to constitute a priority in the years ahead.

Mr. Chair,

Chemical and biological weapons represent a serious threat to international and human security. The international community has to ensure that the menace of chemical and biological warfare and the use of toxic chemicals and pathogenic microorganisms for hostile purposes will never re-emerge. To this end, it is absolutely crucial that the universal ban on chemical and biological weapons is upheld and that all Member States that have not yet done so accede as soon as possible to both the Chemical and the Biological Weapons Convention.

Thank you.